

 <p>Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels</p>	<p>Quatorzième Réunion du Comité Consultatif <i>Lima, Pérou, 12 - 16 août 2024</i></p> <p>Programme de travail du Secrétariat 2023 – 2025</p> <p>Secrétariat</p>
---	---

RÉSUMÉ

Le programme de travail du Secrétariat de l'ACAP pour la période triennale 2023 - 2025 a été adopté par la septième session de la Réunion des Parties (RdP7, [Résolution 7.2](#)). Il est basé sur les fonctions attribuées au Secrétariat en vertu de l'Accord et sur des tâches précises assignées par la Réunion des Parties et le Comité consultatif. Le programme de travail a été mis à jour lors de la treizième réunion du Comité consultatif (CC13) afin d'y inclure les tâches révisées dans le programme de travail du Comité consultatif ([Rapport du CC13](#), Annexe 5).

Le présent document doit être lu conjointement avec **CC12 Doc 22** « Programme de travail du Comité consultatif 2023 – 2025 ».

RECOMMANDATION

Le Comité consultatif est appelé à :

1. Revoir le programme de travail 2019 - 2022 du Secrétariat et ajouter ou modifier des tâches au programme de travail conformément aux exigences du programme de travail du Comité consultatif.

PROGRAMME DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT POUR LA PÉRIODE 2023 - 2025

Le programme de travail a été adopté par la RdP7. Les nouvelles actions identifiées lors de la GTCA11, de la GTSPC7, de la Réunion conjointe du GT et de la CC13 sont indiquées en bleu. Les actions terminées ou qui ne sont plus pertinentes sont barrées.

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
1	SOUTIEN AUX RÉUNIONS DES PARTIES, DU CC ET DES GROUPES DE TRAVAIL			CC13 + GT		CC14 + GT		RdP8		
1.1	Organiser les réunions	Article X.a								
	▪ Sélection du lieu		Secrétaire exec.	3	3 682	3	3 778	3	3 876	Frais de déplacement
	▪ Organiser les contrats, le lieu/les équipements		Secrétaire exec.	5		5		5		
	▪ Liaison avec le gouvernement du pays hôte		Secrétaire exec.	2		2		2		
1.2	Préparation des documents de la réunion	Article X.a								Dans un délai de 60 jours avant la réunion
	▪ Rédaction des documents de la réunion		Secrétaire exec., Resp. scientifique, contractuel	35		35	1 500	35	1 500	Frais d'assistance à la préparation du budget
	▪ Coordination des documents de la réunion		Responsable scientifique, secrétaire exécutive	10		10		5		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction du rapport de mise en œuvre 		Resp. scientifique, secrétaire exec.			20		10		
1.3	Soutenir la participation d'experts et de délégués bénéficiant d'une subvention	Article VII 5	Secrétaire exec.	10		10		5		Correspondance, organisation de voyages, comptes-rendus financiers
1.4	Organiser la traduction et la publication des documents de la réunion et fournir des services d'interprétation	CC RI 17 (1)								Dans un délai de 30 jours avant la réunion
	<ul style="list-style-type: none"> Coordination avec le prestataire de services 		Secrétaire exec., Resp. scientifique	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> Publication de documents 		Resp. scientifique	5		5		3		
1.5	Soutien et gestion des réunions	Article X.a								
	<ul style="list-style-type: none"> Déplacements pour des réunions 		Secrétaire exec., Resp. scientifique	8	6 312	8	6 476	8	6 644	4 jours par réunion, billets d'avion
	<ul style="list-style-type: none"> Déplacements pour des réunions 		Contractuel	4	3 156	4	3 394	4	3 482	Billets d'avion
	<ul style="list-style-type: none"> Présence à la réunion 		Secrétaire exec., Resp. scientifique	32	7 890	32	8 095	16	4 416	Logement et indemnités
	<ul style="list-style-type: none"> Présence à la réunion 		Contractuel	12	7 364	12	7 555	6	4 416	Frais de contrat, hébergement
1.6	Préparer le rapport de la réunion et le distribuer à toutes les Parties	Article X.a	Secrétaire exec., Resp. scientifique	10		10		10		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
2	GESTION DU SECRÉTARIAT									
2.1	Administrer le budget de l'Accord et du Fonds spécial prévu à l'article VII (3), conformément au Règlement financier de l'Accord ;	Article X.g								
	▪ Paiement des créances		Secrétaire exec.	15		15		15		
	▪ Préparation des factures et reçus		Secrétaire exec.	4		4		4		
	▪ Préparation des états financiers		Secrétaire exec.	4		4		4		
	▪ Tenir à jour les registres des avances et des actifs		Secrétaire exec.	1		1		1		
2.2	Préparer les rapports financiers semestriels à l'intention des Parties et du Président du comité consultatif	CC2, RdP2	Secrétaire exec.	4		4		4		
2.3	Fournir des informations au grand public concernant l'Accord et ses objectifs, et les promouvoir	Article X.h								
	▪ Préparation des actualités de l'ACAP pour le site Web		Responsable de l'information, contractuel en communication	90		90		90		
	▪ Tenir/mettre à jour les liens vers le site et les publications		Responsables scientifiques et de l'information, contractuel en communication	5		5		5		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la page Facebook de l'ACAP 		Responsable de l'information, contractuel en communication	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de documentation scientifique 		Responsable scientifique, contractuel en communication	10		10		10		
2.4	Tenir/mettre à jour le site internet de l'ACAP	Article X.h	Responsable scientifique et contractuels	20	8 416	20	8 635	20	8 860	
2.5	Rassembler, le cas échéant, les informations synthétisées fournies par les Parties sur la mise en œuvre et le fonctionnement effectif de l'Accord, en particulier en ce qui concerne les mesures de conservation	Article X.j								
	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les données, assurer la liaison avec les parties prenantes, modifier la base de données, rassembler les informations et rédiger des rapports consolidés 	Article VII (1), c) ; article VIII (10)	Resp. scientifique, secrétaire exec.			20				
2.6	Préparer un rapport sur les activités du Secrétariat pour les réunions du CC et de la RdP	Article X, point f)	Secrétaire exec.	2		2		2		
2.7	Recruter et gérer le personnel du Secrétariat conformément au Statut du personnel et aux directives de la Réunion des Parties	Statut du personnel	Secrétaire exec.	5		5		5		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
3	FACILITER LE TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF									
3.1	Si nécessaire, apporter une aide au Président du Comité consultatif afin de faciliter le travail du Comité consultatif	Article X, point k)	Secrétaire exec., Resp. scientifique	25		25		25		
3.2	Aider le Président du Comité consultatif à préparer un rapport à la RdP sur les activités du Comité consultatif	Article IX 6.e)	Secrétaire exec., Resp. scientifique			2		1		
3.3	Si nécessaire, apporter une aide aux Présidents du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation afin de faciliter le travail du Groupe	Article X, point k)								
	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les lacunes dans les données sur la population, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire soumises à l'ACAP ; demander toutes les données manquantes et intégrer les modifications 	PT CC, tâche 2.1	Resp. scientifique	25		25		25		
	<ul style="list-style-type: none"> Examiner et affiner les formats normalisés de questionnaires et de résultats pour une meilleure analyse et interprétation. Continuer à améliorer la structure et les requêtes du portail de données 	PT CC, tâche 2.2	Responsable scientifique et contractuel	25	5 260	25	5 397	25	5 537	Consultant programmeur/développeur de bases de données
	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et mettre à jour les tendances démographiques mondiales 	PT CC, tâche 2.3	Resp. scientifique	10		10		10		
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP 	PT CC, tâche 2.4	Resp. scientifique	31		31	10 000	31	4 000	Frais de mises à jour cartographiques

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> Traduire les mises à jour des évaluations d'espèce et des lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français 	PT CC, tâche 2.5	Responsable scientifique et contractuel	3	4 000	3	4 000 6 000	3	4 000	
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les priorités de suivi des chiffres, des tendances et de la démographie 	PT CC, tâche 2.6	Resp. scientifique	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> Examen de la disponibilité des données de suivi et de répartition des albatros et des pétrels afin de garantir la représentativité des espèces/classes d'âge. Hiérarchiser les lacunes et encourager les études pour les combler 	PT CC, tâches 2.7 5.15	Resp. scientifique			5	1 000			
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et examiner les populations prioritaires pour les mesures de conservation 	PT CC, tâche 2.8	Resp. scientifique	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> Examiner et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances 	PT CC, tâche 2.9	Resp. scientifique	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> Examiner et mettre à jour les lignes directrices en matière de bonnes pratiques 	PT CC, tâche 2.10	Resp. scientifique	10		10		10		
	<ul style="list-style-type: none"> Préparer les rapports d'activité pour les réunions du CC 	PT CC, tâche 2.11	Resp. scientifique	30		30				
	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer de nouvelles lignes directrices pour les questions prioritaires 	PT CC, tâche 2.12	Resp. scientifique	2		2		2		
3.4	Si nécessaire, apporter une aide au Président du Groupe de travail sur les captures accessoires afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X, point k)								

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'interaction de l'ACAP avec les ORGP et la CCAMLR (SBWG10 Doc 07, SBWG11 Doc 09) et la passer en revue à chaque réunion du GTCA. Les Parties concernées invitent et aident les ORGP et autres organisations internationales pertinentes à évaluer et réduire les captures accessoires d'albatros et de pétrels. Examiner et mettre à jour la stratégie d'interaction avec les ORGP. <p>Perfectionner la documentation spécifique de l'ACAP sur les meilleures pratiques en matière de collecte et de notification des données sur les captures accessoires et les présenter aux ORGP</p>	PT CC, tâches 3.1, 3.1 a)	Secrétaire exec., Resp. scientifique, contractuels	70	30 000	70	30 000	70	30 000 37 500	Assister à toutes les réunions pertinentes conformément au plan d'interaction avec des ORGP.
					1 000		1 000		1 000	Frais de traduction
	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser/ Élaborer des lignes directrices de l'ACAP pour le retrait sans danger des oiseaux de mer enchevêtrés dans les filets (senne coulissante, chalut, filet maillant) 	PT CC, tâches 3.3 3.18	Resp. scientifique	5	1 000		8 000			Frais de conception et de traduction
	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise à jour par étapes des fiches d'information sur les méthodes d'atténuation sous un format simplifié : 1) Pratiques sûres en matière de lestage des lignes 2) Avis actualisés sur les dispositifs d'effarouchement des oiseaux pour les palangres pélagique et démersale, et 3) Fiches pratiques relatives aux bonnes pratiques de l'ACAP 	PT CC, tâche 3.4	Resp. scientifique	5		5	10 000 15 000	5		Frais de conception et de traduction

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre les approches visant à améliorer l'adoption des bonnes pratiques d'atténuation des captures accessoires. Continuer à développer et à affiner la stratégie et le matériel de communication pour : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Insuffler un nouvel élan aux avis. ⇒ Communiquer auprès de différents publics (p. ex. présentations, vidéos, autres outils multimédias) et inclure des récits de réussites et des informations permettant de lever les obstacles à la mise en œuvre. Modéliser la menace que représentent les captures accessoires pour les populations d'oiseaux de mer afin de faire connaître le risque d'extinction pour les espèces de l'ACAP. Continuer à participer aux cadres de certification en : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contribuant à l'examen des normes relatives aux captures accessoires afin de les encourager à tenir compte des conseils de l'ACAP. ⇒ Fournissant des informations aux Parties du sous-groupe et à d'autres afin de permettre la formulation de commentaires sur les évaluations individuelles des pêcheries 	PT CC, tâche 3.5	Responsable scientifique, Secrétaire exécutive, contractuels	10		10		10	<p>Détachement éventuel afin d'approfondir certains domaines spécifiques de la communication et de compléter le travail de tout consultant à temps partiel que le Secrétariat pourrait employer comme conseiller en communication.</p> <p>Le Secrétariat continuera de faire appel, selon les besoins, à un consultant ayant déjà fourni des conseils sur ce processus.</p> <p>Le Secrétariat continuera de recevoir les notifications des systèmes de certification des pêches et les partagera avec le sous-groupe GTCA, le cas échéant</p>	

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> Rapports sur les indicateurs de captures accessoires et des données associées, amélioration des approches méthodologiques et établissement de rapports selon les besoins 	PT CC, tâche 3.7	Responsable scientifique, contractuel	20	10 000	20	10 000	20	10 000	Besoin d'un soutien contractuel, car il s'agit d'un élément clé du travail (0,25 ETP ?)
	<ul style="list-style-type: none"> Tenir à jour la bibliographie des informations pertinentes sur la capture accessoire 	PT CC, tâche 3.14	Resp. scientifique	5		5		5		
3.5	Si nécessaire, apporter une aide au Président du GT sur la taxonomie, afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X, point k)								
	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'élaboration d'une base de données morphométrique et de plumage 	PT CC, tâche 1.2	Resp. scientifique	1		1		1		
3.6	Réviser, affiner et normaliser les critères d'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1	PT CC, tâche 5.3	Resp. scientifique	3		3		3		
3.7	Examiner et mettre à jour toute publication qui ne figure pas encore dans le Programme de travail	PT CC, tâche 5.4	Resp. scientifique	5		5		5		
3.8	Mettre en œuvre un système d'indicateurs du succès de l'ACAP	PT CC, tâche 5.5	Resp. scientifique	5		2		2		
3.9	Passage en revue des indicateurs de performance de l'ACAP	PT CC, tâche 5.6	Resp. scientifique			5		5		
3.10	Gérer une base de données de la littérature scientifique pertinente	PT CC, tâche 5.7	Resp. scientifique	10		10		10		
3.11	Gérer un répertoire des lois applicables	PT CC, tâche 5.8	Resp. scientifique	1		1		1		Les Parties sont invitées à fournir des informations supplémentaires dès qu'elles seront disponibles

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
3.12	Gérer une liste d'autorités, de centres de recherche, de scientifiques et d'organisations non-gouvernementales concernés par l'ACAP	PT CC, tâche 5.9	Responsables scientifiques et de l'information, contractuel en communication	2		2		2		Les Parties sont invitées à fournir des informations supplémentaires dès qu'elles seront disponibles
3.13	Soutien à la Journée mondiale de l'albatros (WAD)	PT CC, tâche 5.12	Responsable de l'information, contractuel en communication	20	3 000	20	3 000	20	3 000	Fonds pour le développement, la production et la distribution de documentation pour la Journée mondiale de l'albatros
3.14	Mieux comprendre les effets du changement climatique sur les albatros et les pétrels	PT CC, tâche 5.14	Resp. scientifique							
4	MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD									
4.1	Aider les Parties à fournir un soutien technique, financier ou en matière de formation aux autres Parties sur une base multilatérale ou bilatérale afin de faciliter la mise en œuvre de l'Accord.	Article VIII 14	Secrétaire exec., Resp. scientifique	5		5		5		
4.2	Promouvoir et coordonner les activités menées dans le cadre de l'Accord, y compris le Plan d'action, conformément aux décisions de la Réunion des Parties	Article X, point c)	Secrétaire exec.	15		15		15		

N° de tâche	Sujet/Tâche	Mandat	Responsable	2023		2024		2025		Détails de l'action
				Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	Temps consacré (jours)	Fonds (AUD)	
4.3	Assurer la liaison avec les États de l'aire de répartition non Parties à l'Accord et les organisations d'intégration économique régionales afin de faciliter la coordination entre les Parties et les États de l'aire de répartition non Parties, ainsi que les organisations et institutions internationales et nationales dont les activités sont directement ou indirectement liées à la conservation des albatros et des pétrels.	Article X, point d)	Secrétaire exec.	15	10 520	15	10 704	15	11 075	Billets d'avion, hébergement, indemnités
4.4	Avec l'approbation de la Réunion des Parties, développer concertations et arrangements avec d'autres organisations et institutions, et échanger des informations et des données selon les besoins.	Article XI, paragraphes 2 c), 3 et 4	Secrétaire exec.	10	15 780	10	16 190	10	16 611	Billets d'avion, hébergement, indemnités
4.5	Faciliter l'adhésion des États de l'aire de répartition non parties à l'Accord	Article X d), k), PT CC 4.2	Secrétaire exec.	5		5		5		Collaborer avec les Parties responsables et d'autres Parties selon les besoins
4.6	Compilation du rapport triennal de mise en œuvre.	Article IX, 6, d)	Resp. scientifique, Secrétaire exec.			10		10		
5	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS									
5.1	Aider le Comité consultatif et les Parties en matière de coopération technique et de renforcement des capacités	Article IV (2)	Secrétaire exec., Resp. scientifique	20		20		20		
5.2	Programme de soutien aux détachements pour favoriser le renforcement des capacités	RdP2	Secrétaire exec., Resp. scientifique	10		10		10		